VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 22 MARS 1900,

—LA—

Magnifique Propriete

CONNUE COMME LA PLANTATION

EVERGREEN

CONTENANT ENVIRON

1800 ARPENTS, AVEC LE bétail, les wagons, les ustensiles de fermage et sucrerie de première classe.

—UNE DES

PLANTATIONS SUCRIERES

LES PLUS SPLENDIDES, LES MIEUX EQUIPEES ET LES PLUS PRODUCTIVES DANS L'ETAT.

Sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessus de la ville de Plaquemine, paroisse Iberville,

ENTRE CES FAMEUX ENDROITS LES

Plantations St-Louis et Rebecca

—ET—

Ayant des facilités exceptionnelles pour le transport de ses produits

PAR EAU ET PAR RAIL

LE CHEMIN DE FER

TEXAS & PACIFIC

Courant au travers de la propriété.

—UNE DES PLUS—

GRANDES OCCASIONS

Qui se soit jamais offerte au public comme placement dans le plus

Productif des placements,

—ET LA—

Résidence substantielle en briques à deux étages.

Nos 627 et 629 RUE RACE,

Entre St-Thomas et Religieuse.

SUCCESSION DE MME ELIZABETH E. STONE, FEMME DE M. HENRY H. BAKER.

No 61,241.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, Nouvelle-Orléans Lne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 février 1900 de l'Hon Fred. D. King, juge de la susite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. La magnifique plantation sucrière Evergreen, située sur la rive droite du fleuve Mississippi, paroisse d'Iberville, Louisiane, ayant 18 1/4 arpents de face sur 80 arpents de profondeur, contenant 1835 arpents de superficie, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bétails, wagons, ustensils, sucrerie, écurie, etc., spécialement décrits comme suit :

(A) Une certaine Plantation étant et située dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du fleuve Mississippi, à trois milles environ au-dessus du Bayou Placnemine, mesurant 18 arpents de face au dit fleuve et 80 arpents en à peu près de profondeur, borné au-dessus par les terres autrefois appartenant à Hynes à Craighead, et au-dessous par les terres autrefois appartenant à Paul Dupuy.

(B) Un certain morceau de terre, étant et situé dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du Mississipi, étant la moitié supérieure d'une plantation sucrière connue comme la Plantation Provan; la dite moitié supérieure mesurant six et un quart arpents en face du dit fleuve sur 80 arpents de profondeur, borné au dessus par les terres ci-dessus décrites et au dessous par l'autre moitié de la dite plantation Provan appartenant autrefois à Mme Thomas R Lawes.

(C) La moitié du suivant décrit morceau de terre étant et situé dans ladite paroisse d'Iberville, dans le fond de ladite plantation Provan, et désigné comme suit à savoir: les lots un, deux et trois de la section 99, territoire 9 de la rangé 12 Est contenant 114,85 100 acres; les lots deux, trois quatre et cinq de la section No 3 territoire 10 de la rangée 12 Est, contenant 401,24—100; faisant tous les dits lots 516 09—100 acres; la dite moitié des dits lots contenant conséquemment 258,44 1/2—100 acres avec l'exception d'un morceau de terre triangulaire se trouvant en arrière des terres premièrement ci-dessus décrites appartenant au défunt John P. R. Stone et la Plantation Craighead, et contenant 32 1/2 acres de superficies réclamés aussi par Craighead. Le total des terre a donné une étendue supe ficielle de 750 arpents, plus ou moins; lesdites terres comprenant toutes les terres acquises par le vendeur dudit défunt John P. R. Stone, de Mme Thomas R. Lawes, le 14 août 1869, par acte passé pardevant Austin Hunt, alors un notaire dans ladite paroisse d'Iberville. Les améliorations comprenant une résidence en bois, élevée, contenant galeries 6 chambres, cuisine, écurie et dépendances.

La maison de l'économe, la forge, maison simple et double pour les travailleurs et la forge.

La sucrerie est une bâtisse en briques avec hangar à wagon contigu. Elle est équipée avec moulin complet a six rouleaux construits par le "Whitney Iron Works" en 1894; le moulin de façade 4 1/2 sur 28, l'arrière du moulin 4 1/2 sur 30. Il est du type bouilloire ouverte centrifuge, avec un moulin de six rouleaux, jet de vapeur ouverte, trois centrifuges Hepworth, une batterie de bouilloires Sterling et une batterie de brule bagasse de Burthe, le tout en bon état et prêts au service immédiatement.

2. Les effets meubles comprennent 65 mulets, 32 charrues à 2 mulets, 8 charrues à quatre mulets, 1 charrue de main gauche à quatre mulets, 1 lister, 4 charrues à deux mulets en avant, 2 charrues à quatre mulets en avant, 1 sous sol à deux mulets, 11 charrues à double pelle, 4 cultivateurs à double pression, 2 machines d'Avery lay by, attachement de cultivateur combiné, 3 bêches de souche, 2 bêches écoincheuses d'Avery, 2 herses à charnières à deux mulets, 42 herses à mulets, 1 carretet à cane, 12 wagons à cane à quatre mulets, 3 wagons à cane à 4 mulets, 2 charrettes à bagasse, 10 dragues à ratieau, 2 rateaux pesvine de Randolph, 1 rateau en acier pour foin, 1 machine mobile adrienne, 2 distributeurs de graines à coton, 1 semeneteur d'engrais, 1 bouilloire portative de 10 chevaux, 6 bêches, 10 sarclaits, 50 couteaux à canes, 26 tonneaux de farine de graines de coton, 1 douzaine de brouettes, 1 lot de maïs, 1 lot de foin, 1 lot de charbon, 1 lot d'outils de forgeron, 1 lot de harnais pour 60 mulets, 1 lot de tuyaux et pompe, d'après l'inventaire enregistré.

3. Sur l'extrémité supérieure est le magasin, une bâtisse en bois à un étage.

Deux cent quatre-vingts acres sont plantés et 125 acres en souches de première année et la terre est supérieurement drainée.

La propriété est dans une condition de première classe, montrant le soin qu'on en a pris et est maintenant susceptible de produire une grande récolte. Les récoltes produites en cet endroit sont notées dans tout l'Etat pour leurs qualité et grandeur. C'est une propriété qui se paiera elle même en très peu d'années. Sa position est une des meilleures sur la côte, étant à environ deux milles au-dessous de la ville de Plaquemine ayant le fleuve en face et le chemin de fer T. & P. le traversant, ainsi garantissant les meilleurs taux pour le transport de ses produits. Cela est précisément le genre de placement que veut le capitaliste qui désire de rapides et grands rapports. Il est rare qu'une telle propriété se trouve sur le marché, et son acquisition est seulement rendue possible par les opérations des lois de la nature aussi ceux qui ont des capitaux ne devraient pas tarder à faire un sage placement.

4. La résidence substantielle double à deux étages, en briques, Nos 627 et 629 rue Race, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St-Thomas et Religieuse, contenant 8 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1868, déposé en l'étude de O. L. Kernion, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien peuplé, commandant des locataires constants, en fait un placement sûr et productif. Elle est près des lignes de chars et autres avantages et à un ilet de ce beau parc public, la place Annonciation.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sont requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.

Pakerson et Tobin, avocats.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale

DE CHOIX

—ET—

RESIDENCE

FAISANT FACE AU FLEUVE

ENTRE LE SRUES

Terpsichore et Henderson, Pour Fabrique, Entrepôt,

Ou autre usage,

Ayant privilèges de raits mobiles

ET CONNUE COMME LA

COUR DE COTON INDEPENDANTE.

—o—

Résidences Centrales en Briques

No 828 Rue du Camp,

Nos 845 et 847 rue Baronne,

Nos 825 et 827 rue St-Joseph,

ET DE VASIES

Lots à Bâtir Améliorés

No 921 avenue Howard.

SUCCESSION DE MME ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, 18 avril, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique on entrepôt connu comme la Cour de Coton Indépendante faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville occupant la plus grande portion de l'ilet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson, et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, onze desquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions, à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. Le lot No 10, 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres bâtis lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises en coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé Nos 825 et 827 rue St Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Il a des vérandas ornées sur la façade, et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 25 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Il est si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et centrale, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le fond située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle veranda en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de coté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lo No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour de billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

18 mars—18 25—avril 1 8 15 18

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente Residence

A Deux Etages en Bois

ET

Vastes terrains d'ornement

No 2139 AVE. ESPLANADE,

Coin Nord-est de la rue Miro,

UN DES PLUS

BEAUX EMPLACEMENTS

De cette Superbe Avenue,

—ET DE—

Magnifique sites pour bâtir,

Sur les rues Miro et Kerlerec.

Succession de Mme Julia A. Chambers.

No 61,193—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King Juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1. L'excellente résidence en bois à deux étages, No 2139 avenue de l'Esplanade à l'encoignure nord-est de la rue Miro, dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Miro et Galvez. Elle est retirée de la banquette, sous une barrière en briques et en fer, et contenant galeries sur la façade, le côté et le fond, un vestibule de 10 pieds, escaliers sur la façade, salons doubles, salle à manger, deux offices, cuisine, deux chambres extra et escalier dans le fond au rez de chaussé, galeries sur la façade, le côté et dans le fond, vestibule, sept chambres à coucher, latrines et chambres à bain au premier étage. Les mantelaux des cheminées dans les chambres principales sont en marbre. Les vastes terrains sont désignés par la lettre C, sur un devis d'arpentage par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 1er février 1900, d'après lequel ils mesurent 76 pieds 4 lignes de face à l'avenue Esplanade, 105 pieds 7 pouces et 2 lignes en largeur sur la ligne du fond, 164 pieds de profondeur et de face à la rue Miro et 166 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Galvez. Les terrains sont couverts de lits de rosiers, pelouses et promenades. Une bonne résidence dans un aussi superbe voisinage que l'on puisse désirer.

2. Les deux beaux lots à bâtir, dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par la lettre B sur le devis susmentionné, par Grandjean, d'après lequel ils mesurent: 52 pieds de face à la rue Miro, 52 pieds 9 pouces et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers l'avenue de l'Esplanade et 114 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté. Joli site de résidence dans un voisinage désirable.

3. Le joli lot à bâtir situé dans le même district et ilet que les deux ci-dessus décrites propriétés, désigné par la lettre A sur le devis susmentionné, par Grandjean, d'après lequel ledit lot mesure 22 pieds 7 lignes de face à la rue Kerlerec, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon site pour résidence ou placement.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un, deux et trois ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Il sera requis de l'acquéreur du pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 12 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et à la No 61,092 au rôle de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciaciation, Constance, Calliope et Galennie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citernes, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6 dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks ancien notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annociation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant James Simeona, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

10 mars—10 18 25—avril 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 19 avril 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bergeroi, voyer, 27 avril 1831 annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers en plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées et gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin avocats.

18mars—18 28—avril 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements Rémunératifs

Dans des propriétés du Deuxième District bien louées.

Les trois cottages simples Nos 1801 et 1803 rue St-Philippe et 1011 rue Derbigny, seront vendus en bloc.

Aussi, le joli cottage double, 1512 et 1516 rue Ste-Anne.

Interdiction de Rosa Marcus.

No 89,399—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 3 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 227, borné par les rues St-Philippe, Derbigny, Roman et Ursulines, désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, avril 1886, et mesurant 42 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny.

Les améliorations sont connues par les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe et 1011 rue Derbigny et sont décrites comme suit:

Les Nos 1801 et 1803 rue St Philippe sont des cottages simples et contiennent chacun trois chambres et dans le fond une bâtisse à deux étage—chaque bâtisse contenant quatre chambres citerne dans la cour, etc.

Le No 1011 rue Derbigny est un cottage simple contenant quatre chambres, pantry, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B", sur un plan par J. A. d'Hémécourt, député voyer, le 5 mai 1860, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Villeré et Robertson, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues par les Nos 1512 et 1516 rue Ste. Anne et comprennent le bon cottage double contenant de chaque côté 2 chambres et cuisine et à l'arrière du lot une bâtisse à deux étages contenant de chaqu côté 2 chambres, citerne dans la cour, etc.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites rapportent de gros revenus et sont constamment en demande.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans par billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes de 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication ainsi que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis requis par la loi devant être attachés à l'acte ou actes de vente.

Actes de vente pardevant F. J. Dreyfous Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

27 fév—27—mars 4 11 18 25—av 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Une occasion sans pareille pour acquérir un des sites manufacturiers les mieux situés dans toute la ville, vis à vis des chantiers Stuyvesant, du Chemin de Fer Central Illinois, comprenant l'ilet entier (un lot excepté) rues Tchoupitoulas, Delachaise, Chippewa et l'avenue Louisiana, entouré de plus décrit comme suit:

Douze (12) certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'avenue de la Louisiane et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et la lettre A, sur un plan par E. Pilié, voyer, le 14 décembre 1892 et mesurant comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delachaise et Chippewa, et mesurant 33 pieds 1 pouce 5 lignes en large sur la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et de façade à la rue de Chippewa, 94 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur et de façade à la rue Delachaise et 102 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2. Les lots Nos 2 à 7 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur dans le fond et façade à la rue Chippewa par la suivante profondeur à savoir:

Le lot No 2 a 102 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 1 et 111 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 3. Lot No 3 a 114 pieds 10 pouces 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 4. Le lot No 4 a 128 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 5. Le lot No 5 a 137 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot No 6. Le lot No 6 a 145 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 7. Le lot No 7 a 58 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne du lot No 6 et 94 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 8 et borné dans le fond par le lot A. Ledit lot A mesurant 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les lots 9 et 10 sont contigus et mesurant chacun 33 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Tchoupitoulas 32 pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante. Le lot No 9 a 102 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 8 et 111 pieds 3 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 10. Le lot No 10 a 111 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 9, et 120 pieds 1 pouce de profondeur et façade à l'avenue de la Louisiane et formant l'encoignure de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue de la Louisiane. Les lots Nos 11 et 12 sont contigus et mesurent ensemble 60 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 12 formant l'encoignure de la rue Chippewa et de l'avenue de la Louisiane, le tout desdits lots formant l'ilet entier borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Delachaise et l'avenue de la Louisiane avec l'exception du lot No 8 n'appartenant pas à ladite banqueroute.

2° Les machines contenues dans la ci-dessus décrite propriété consistant en bouilloires et autres machines en général en usage dans les fabriques de châssis et jalousies, ensemble avec tous les outils nécessaires pour le travail desdites machines.

Une occasion sans égale est offerte aux capitalistes d'acquérir un des plus beau site manufacturiers de toute la ville. La propriété est vis à-vis des grands chantiers Stuyvesant de la Compagnie Centrale du chemin de fer de l'Illinois.

Conditions—Pour les machines, comptant, pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1, 2 et 3 versements égaux annuels portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, lesdits versements devant être représentés par les billets de l'acquéreur à l'ordre de endossés par lui même et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente à crédit et comme le syndic pourra requérir; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur.

Charles A. Butler, syndic.

11 mars—11 18 25—avril 1 8 à date

Pilules Régularisantes

—DU—

DR J. B. PEREZ

Pour les Femmes.

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. **Bureau, 714 N. Rampart,** en face de la Place Congo. 6 jan—1an

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence,

Avec Vastes Terrains, dans un Voisinage Aristocratique,

2717 rue Chestnut,

entre les rues Washington et Quatrième

—ET—

Neuf Bons Lots à Bâtir

Dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, St. Patrick et Bernadotte.

Succession de G. A. Seaver.

No 61,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Elégante résidence en bois, à deux étages, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième, retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, grand vestibule au centre, salon, librairie, conservatoire, salle à manger, office, cuisine, 5 chambres à coucher, chambre à bain, chambre à bois, chambre à malles, deux chambres à domestiques, etc. Les terrains sont couverts de gazon, avec passage, et dans le fond une écurie à deux étages, hangar et trois citernes. Le salon, la librairie, deux chambres à coucher sont agréablement tapissées et des manteaux de cheminées en marbre.

Le terrain est de plus décrit comme suit:

A. Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Quatrième et Washington, désigné par la lettre A, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 12 mars 1869, annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire, le 14 juin 1870 et mesurant 54 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Chestnut sur 129 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles et est situé sur la rue Chestnut, à une distance de 100 pieds de l'encognure de la rue Washington, le tout plus ou moins.

B. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet et contigus à propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres C et D, sur un plan dressé par D. E. Seghers, architecte, le 12 mai 1883 une vraie copie duquel est annexée à un acte passé pardevant F. D. Sachers, ancien notaire le 12 juin 1883, et mesurant d'après ce plan chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles le tout plus ou moins.

La propriété a une façade totale de 104 pieds à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur au côté et 102 pieds sur l'autre côté. Ils sont dans une des parties les plus aristocratiques de la ville, sont entourés des élégantes résidences de nos citoyens les plus éminents. Une occasion rare pour une école ou une académie de première classe.

2. Neuf (9) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 832 borné par l'avenue Cleveland (autrefois rue Jackson ou Gasquet) Palmyre, St Patrick et Bernadotte désignés par les N s 1 à 9 sur un plan de L. Reisenstein, daté le 16 avril 1862, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, pour référence et mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre sur 140 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encognure des rues Palmyre et Bernadotte. Une occasion rare pour spéculation.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant 6 0|0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vente sans réclamation en cas des procès pour forcer le paiement desdits billets, la assurance et le transfert de la police au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1900 en plus et au-d